GUARD-UP

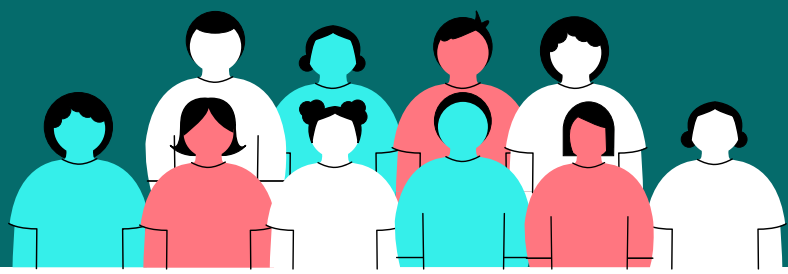

Le projet **GUARD-UP**, **"Autonomiser les systèmes de tutelle pour améliorer l'orientation des MENA"**, vise à renforcer le soutien aux tuteurs des enfants migrants non accompagnés en Grèce, Italie, Pologne, Croatie, Belgique et à Chypre. Cela sera réalisé par le partage d'expériences transnationales, les échanges entre pairs et le transfert de connaissances en provenance des Pays-Bas.

Le projet **renforcera également les capacités des tuteurs et des parties prenants**, notamment les agences gouvernementales, les ONG, les organisations communautaires, le personnel juridique, les professionnels de la santé mentale, les autorités locales, les établissements d'enseignement et d'autres organisations de la société civile, afin d'améliorer la qualité de la tutelle pour les enfants migrants non accompagnés.

DURÉE

30 mois
1er Avril 2024 jusqu'au
30 Septembre 2026

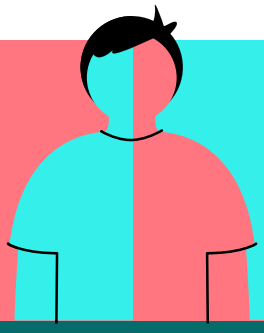

CIBLE

- Les tuteurs et tutelles des MENA
- les parties prenants impliqués dans les soins, la protection et le soutien des enfants migrants non accompagnés

IMPACT ATTENDU

1. **Amélioration des systèmes de tutelle**
Réaliser une cartographie et une analyse des dispositifs de tutelle existants pour identifier les points forts, les faiblesses et les opportunités d'amélioration grâce à l'échange de bonnes pratiques

2. **Renforcement des capacités**
Former 100 tuteurs et 200 parties prenantes, en les dotant des connaissances et des compétences nécessaires pour soutenir efficacement les enfants migrants non accompagnés. Les matériels de formation seront basés sur le programme de formation de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)

3. **Réseautage et soutien**
Offrir une plateforme permettant aux tuteurs de se connecter, de partager leurs expériences et de recevoir des conseils de leurs pairs, renforçant ainsi leur capacité à prendre soin, à protéger et à soutenir les enfants migrants non accompagnés

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont ceux de l'auteur (des auteurs) uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent être tenues pour responsables de ceux-ci.